

# Livret d'accueil

***Association pour la taxation  
des transactions financières  
et pour l'action citoyenne***

**à destination  
des adhérents**

Décembre 97, un éditorial  
d'Ignacio Ramonet dans le  
*Monde diplomatique* :

**D**ésarmer les marchés  
soulève l'enthousiasme  
de ses lecteurs et fait naître  
une volonté de mobilisation  
et d'action.

La rédaction du *Monde diplomatique* a alors le souci de ne pas décevoir les espoirs placés en elle, d'autant plus que des milliers d'autres personnes – lecteurs de *Politis*, de *Témoignage Chrétien*, de *Transversales*, d'*Alternatives économiques* et de *Charlie Hebdo*, auditeurs de *Là-bas si j'y suis*, membres et animateurs de syndicats et d'associations – manifestent également le souhait de s'engager contre la financiarisation du monde

De cette volonté commune va naître Attac (Association pour une Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens) en juin 1998 autour d'une plate-forme réunissant des associations, des syndicats des journaux\* et des citoyens. Dès le début Attac se revendique comme un mouvement d'éducation populaire tournée vers l'action considérant que le premier outil pour changer le monde est le savoir des citoyens

Il s'agit de mettre l'économie au service des humains et non l'inverse. Attac se donne comme première mission de produire et communiquer de l'information, « du livre au tract ». Parmi les thèmes majeurs : la Taxe Tobin, – qui consiste à taxer d'un faible taux les transactions de change entre les monnaies de façon à décourager la circulation financière purement spéculative, et la suppression des paradis fiscaux.

A partir de 1999, l'association connaît une poussée de croissance, notamment suite à la tenue de divers grands rassemblements altermondialistes : manifestation à Seattle, manifestation contre le sommet européen de Nice, participation à la création du premier Forum mondial à Porto Alegre, contre le G-8 de Gênes, mobilisation contre l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), sommet du G-8 à Evian, rassemblement altermondialiste du Larzac, Forum social de Saint-Denis.

Les adhérents se regroupent en comités locaux, sous forme d'associations signataires de la Charte fondatrice\* approuvée lors de l'Assemblée Générale, chaque comité local produisant des analyses et organisant des actions tournées vers la population en lien avec les campagnes initiées par l'association au niveau national. En parallèle, des associations Attac voient le jour partout dans le monde.

\* cf. annexes

En 2002, Attac France compte près de 30 000 adhérents. Déjà, plus de 200 comités locaux couvrent le territoire national. Attac est dans une phase active de construction. Afin de mettre en commun le fruit de leurs réflexions et de leurs expériences locales, les comités locaux décident alors de se rencontrer au sein d'une Coordination nationale des comités locaux (CNCL) qui, bien que n'ayant pas de pouvoir statutaire de décision, servira d'instance de dialogue avec la direction de l'association (le conseil d'administration – élu par les adhérents- et le bureau – élu par le conseil).

En 2005, suite à un referendum au sein de l'association, une campagne riche et fructueuse en faveur du « non » au Traité Constitutionnel Européen, sera lancée et Attac jouera un rôle non négligeable dans la victoire du « non ». Mais il y aura un revers à la médaille puisque certains adhérents favorables au « oui » ou qui ne souhaitaient pas qu'Attac fasse campagne ne renouvelleront pas leur adhésion.

Depuis 2008, la crise financière et économique valide largement les analyses d'Attac sur les politiques néolibérales des trente dernières années. Ces politiques sont responsables des crises sociales, économiques et environnementales que nous connaissons aujourd'hui.

En 2010, Attac compte 10 000 adhérents et continue son action de reconquête des espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière. Elle tâche de jouer un rôle fédérateur et d'être une force de proposition pour dessiner les contours d'un autre monde possible.

\* Charte des relations entre l'association Attac et les comités locaux d'Attac

Le Mouvement international Attac est créé en décembre 1998, à l'invitation de l'association française Attac. Étaient représentés une dizaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, ainsi que plusieurs réseaux ou coordinations. Il vise à renforcer, à relier et à coordonner sur le plan international l'intervention de tous les partenaires qui se reconnaissent dans sa plateforme : coordinations et coalitions, syndicats, comités de solidarité, associations et ONG, réseaux d'organisations et d'individus, organes de presse et instituts de recherche, etc.

Il se constitue en réseau, sans structures hiérarchiques. Pluraliste, il s'enrichit de la diversité de ses composantes et favorise l'action commune, sans limiter d'aucune façon la liberté d'intervention de chacun.



Aujourd'hui, des structures Attac existent dans près de 40 pays.



## Les Forums sociaux

Attac est un acteur majeur des Forums sociaux mondiaux (FSM) et Continentaux. Les FSM se sont tenus plusieurs fois à Porto Alegre au Brésil (2001, 2002, 2003 et 2005), à Bombay (2004), sous forme de forum polycentré en 2006 (Bamako, Caracas et Karachi), Nairobi (2007), Belem (2009) et Dakar (2011).

Ce sont des manifestations importantes, rassemblant plus de 100.000 personnes de tous horizons et de tous pays, représentant des centaines d'organisations, de syndicats, et d'associations. Ces forums sont l'occasion d'une réflexion commune et de propositions d'orientation pour développer un autre monde où les valeurs humaines seront prééminentes.

Les FSM ont été déclinés en forums continentaux ; cinq ont eu lieu en Europe, et le dernier, en 2010, s'est déroulé à Istanbul (Turquie).

Site Internet du dernier FSM : <http://fsm2011.org/fr>

Site Internet du dernier FSE : <http://www.esfistanbul.org/>

## Le texte des 10 ans d'Attac par :

*Attac Allemagne, Autriche, Chili, Espagne, Flandre, France, Grèce, Hongrie, Japon, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Québec, Togo, Tunisie, Uruguay, Venezuela*

À l'occasion des 10 ans de notre association, un texte a été rédigé et signé par une vingtaine d'Attac du monde. Quelques semaines avant le Forum social mondial de Belém, il trace un bilan et des perspectives de notre engagement.

En voilà les principaux extraits :

**A** lors que nous célébrons notre dixième anniversaire et que nous nous tournons vers l'avenir, nous, membres d'Attac, ignorons quel jugement les générations futures porteront sur nos enthousiasmes, nos espoirs, nos engagements et nos luttes. Pourtant, nous tous qui avons rejoint le mouvement international d'Attac, nous ne pouvons qu'éprouver le sentiment d'être dans l'histoire, d'être partie prenante dans une entreprise entièrement originale, dont les buts, les déceptions, les victoires, étaient inconcevables dans le passé.

#### **Ce que nous avons accompli pendant ces dix années :**

- La plus grande leçon de la première décennie d'Attac est peut-être que nous avons eu raison de nous méfier de la mondialisation néolibérale. Nous avons vu venir les crises, et nous avons suggéré les moyens de les éviter.

- Outre ces succès, nous avons proposé des alternatives économiques et, au cours de cette première décennie, nous avons franchi certaines des premières étapes vers la réalisation de nos revendications fondatrices : La taxation internationale, annulations de dette et dénonciation des paradis fiscaux.

- Le mouvement altermondialiste a contribué à des changements fondamentaux dans les politiques nationales : en Bolivie, en Norvège, au Venezuela, en Équateur et au Brésil, les gouvernements ont été élus sur des programmes de rupture avec le néolibéralisme et les privatisations.

#### **Nos défis pour les prochaines années**

Face aux crises systémiques et mondiales auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés, les solutions ne peuvent qu'être systémiques et mondiales. Attac doit donc entrer dans une nouvelle phase d'organisation et de promotion des alternatives. Une coordination internationale plus étroite sera d'une importance croissante si nous voulons que les campagnes que nous menons, pour le contrôle démocratique et pour l'assainissement des marchés financiers et du commerce, soient victorieuses.

Le bien-être des gens sur une planète qui a ses limites nous oblige à un changement radical dans nos habitudes de consommation et de production : l'économie doit être organisée et réglementée de manière à répondre aux besoins réels de la population. Nous allons lutter pour défendre d'autres choix économiques, fondés sur des droits sociaux et environnementaux pour tous. Il faut une autre économie ! Un autre monde est possible !

## **ATTAC FRANCE**

### **Organisation**

Afin de mener à bien les objectifs d'Attac, la dimension d'éducation populaire se traduit notamment par :

- l'organisation de diverses conférences, débats, projection de films...
- par la tenue, chaque année d'une université d'été nationale et depuis 2008, d'une université européenne qui aura lieu à Freiburg en 2011,
- par la production d'analyse, d'expertises et la publication de différents ouvrages, Attac initie aussi des actions afin de sensibiliser et d'interpeller citoyens et élus. Ces différents niveaux d'action sont rendus possibles par la complémentarité des organes qui composent ATTAC :

Attac est une association loi 1901 ; depuis 2002, elle est reconnue « association d'éducation populaire » par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Attac n'est ni un syndicat, ni un parti politique et n'aspire pas à participer aux élections. Par ailleurs, Attac est statutairement indépendant de tout parti politique et la diversité des membres fondateurs (voir listé en annexe) garantit sa totale liberté d'action.

#### **• Le collège des fondateurs**

Le collège des fondateurs comprend les personnes physiques et morales qui ont créé l'association ou qui l'ont rejoint à ce jour. Parmi les personnes morales qui composent ce collège, on trouve des associations, des journaux et des syndicats. Le collège des fondateurs contribue à établir un lien indispensable entre Attac et le mouvement syndical, le mouvement associatif et des organes de presse. Les fondateurs prennent part à l'élaboration de la politique de l'association et à son activité.

#### **• Le conseil d'administration (CA)**

Il est composé de 25 à 40 administrateurs dont :

- 40% sont des membres fondateurs ;
- 60% sont des adhérents directs, c'est-à-dire des personnes qui adhèrent à l'association.

La liste des membres du CA est disponible à cette adresse :

<http://www.france.attac.org/le-conseil-dadministration-et-le-bureau>

Le conseil d'administration désigne en son sein un bureau. Celui-ci est composé de 8 à 15 membres dont le président ou les co-présidents et le trésorier. Le bureau est chargé de la gestion des affaires de l'association, dans le cadre des orientations fixées par le conseil d'administration et l'assemblée générale.

La liste des membres du bureau est disponible à cette adresse :

<http://www.france.attac.org/le-conseil-dadministration-et-le-bureau>

### • L'assemblée générale

L'assemblée générale se compose de tous les membres de l'association à jour de leur cotisation. Elle est l'organe souverain de l'association. Elle vote les rapports annuels d'activité et de gestion, et les orientations.

### • Le conseil scientifique

Le conseil scientifique propose des travaux (synthèses, analyses, études de fond, etc.) relevant des domaines de lutte de l'association. Il est indépendant de toute structure universitaire ou officielle. Il organise ces travaux à travers des groupes de travail thématiques et de séances plénières mensuelles. Parmi les groupes de travail thématiques, on trouve :

- Biens publics mondiaux
- Crise financière
- Délocalisations
- Démocratie économique
- Écologie et société
- Entreprises
- Genre et mondialisation
- Fiscalité
- Individualisme
- LBO
- Marché de l'électricité
- Migrations
- Nanotechnologies
- ONU
- Transports

Le conseil scientifique publie chaque mois une lettre qui constitue, au travers d'une série d'articles, une veille sur les domaines de lutte de l'association. Les lettres sont accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique997>

### • Les commissions

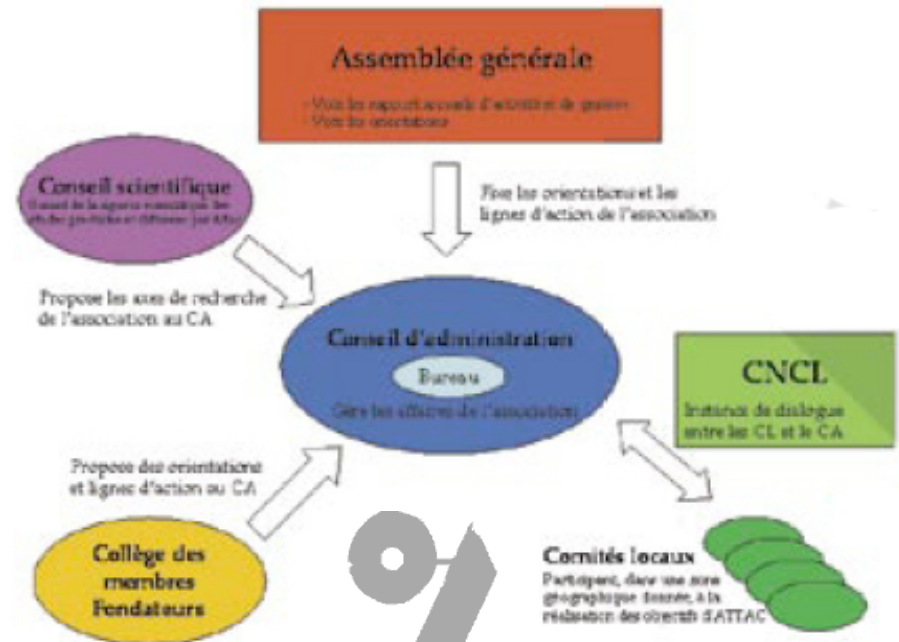
Tous les adhérents d'Attac peuvent participer à ces commissions, via les listes électroniques de discussion et les réunions. Pour vous y inscrire, il suffit de contacter Attac France ([attacfr@attac.org](mailto:attacfr@attac.org)).

### • Les comités locaux

Il en existe environ 175 en France. On l'a vu, ils adhèrent à la charte des comités locaux. Ils sont reconnus dans les statuts depuis 2009.

### • La Conférence Nationale des Comités Locaux (CNCL)

Cette structure a été créée à la suite de l'assemblée générale de 2000. Elle se réunit trois fois par an. Les débats se déroulent sous la forme de réunions plénières ou d'ateliers. Elle est le lieu d'échanges d'expériences et de réflexions stratégiques entre comités et leur permet une meilleure appropriation - éventuellement critique - des campagnes nationales. Elle sert d'instance de dialogue entre les représentants des comités, le CA, le Conseil Scientifique et les Fondateurs. La CNCL est une structure qui s'intègre dans l'organisation générale d'Attac qui peut émettre des recommandations. Le Conseil d'administration d'Attac France délibère sur les initiatives et motions adoptées lors des CNCL.



## Campagnes

Attac France mène plusieurs campagnes d'éducation populaire parmi lesquelles on trouve notamment :

- Paradis fiscaux et délinquance financière
- Le temps est venu de sortie de l'économie casino !
- Pour le droit de produire et de consommer sans OGM
- Enseignement supérieur et recherche
- Crise alimentaire : qui sème la misère récolte la colère !
- OMC - AGCS
- Services publics
- L'Europe
- Urgence climatique - Justice sociale
- Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

Toutes les campagnes :

<http://www.france.attac.org/campagnes>

### Le siège d'Attac France

#### Eric Le Gall

Responsable administratif et financier

[eric@attac.org](mailto:eric@attac.org)

01 56 06 43 63

#### Jeanne Planche

Responsable de coordination  
des campagnes et des relations extérieures

[jeanne@attac.org](mailto:jeanne@attac.org)

01 56 06 43 61

#### Francis Adogli

Gestion comptable et financière

[fadogli@attac.org](mailto:fadogli@attac.org)

01 56 06 43 63

#### Tom Roberts

Internet - informatique

[attac.technique@attac.org](mailto:attac.technique@attac.org)

01 56 06 43 60

21 ter, rue Voltaire - 75011 PARIS

Tel : 01 56 06 43 60 - Fax : 01 44 93 98 14

[attacfr@attac.org](mailto:attacfr@attac.org) - <http://www.france.attac.org>

## ANNEXE 1 - COLLÈGE DES FONDATEURS D'ATTAC FRANCE

### • Personnes physiques

José BOVÉ

Manu CHAO

Jacques COSSART

René DUMONT †

Viviane FORRESTER

Susan GEORGE

Gisèle HALIMI

Bernard LANGLOIS

Daniel MERMET

Daniel MONTEUX

Jacques NIKONOFF

René PASSET

Ignacio RAMONET

Jacques ROBIN †

Pierre TARTAKOWSKY

### • Personnes morales

AC ! (Agir ensemble contre le chômage)

Agir ici

AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)

*Alternatives Économiques*

Les Amis de la Terre

APEIS (Association pour l'emploi l'information et la solidarité)

Artisans du Monde

Association Günter Holzmann

CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception)

CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale)

Charlie Hebdo

Confédération générale des SCOP

Confédération paysanne

CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement)

Droit Au Logement

ESCOOP (Économies solidaires et coopératives)

## ANNEXE 2 - PLATEFORME DE L'ASSOCIATION ATTAC FRANCE

Fédération des finances CGT  
FFMJC (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture)  
FGTE-CFDT  
FSU  
*Golias*  
*Le Monde diplomatique*  
MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires)  
MODEF (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux)  
MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)  
Les Pénélopes  
*Politique (Revue européenne)*  
*Politis*  
*Raisons d'agir*  
Réseaux services publics européens  
SNES  
SNESup  
SNPTAS Equipement CGT  
SNUI (Syndicat national unifié des impôts)  
SNUIPP (Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs des écoles)  
SUD-PTT  
SURVIE  
Syndicat de la magistrature  
Syndicat de la médecine générale  
*Témoignage chrétien*  
*Transversales*  
UFAL (Union des Familles Laïques)  
UGICT-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT)  
UNEF  
Union Syndicale Solidaires

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.

La liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les États à une course éperdue aux faveurs des gros investisseurs. Au nom de la modernité, 1500 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services. Une telle évolution a pour conséquences l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté.

Désormais, sous couvert de sécurité, les salariés sont invités à troquer leurs systèmes de retraite contre un mécanisme de fonds de pension qui aboutit à soumettre un peu plus leurs propres entreprises aux seuls impératifs de la profitabilité immédiate, à y aggraver les conditions de travail, à étendre la zone d'influence de la sphère financière et à persuader les citoyens de l'obsolescence de constructions solidaires entre nations, peuples et générations.

Au prétexte du développement économique et de l'emploi, les pays membres de l'OCDE n'ont pas renoncé à signer un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui donnerait tous les droits aux investisseurs et imposerait tous les devoirs aux États.

Dans le même temps, la Commission européenne et certains gouvernements entendent poursuivre leur croisade libre-échangiste par la mise en place d'un Nouveau marché transatlantique (NTM) visant ouvertement à asseoir l'hégémonie des États-Unis dans l'audiovisuel et à démanteler la politique agricole commune.

La plupart des engrenages de cette machine inégalitaire, entre Nord et Sud comme au cœur des pays développés eux-mêmes, peuvent encore être enrayés. Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives. C'est ainsi que les institutions financières internationales et les grands médias (dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait le silence sur la proposition de l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises. Même fixée à un taux particulièrement bas de 0,05%, la taxe Tobin rapporterait près de 100 milliards de dollars par an. Collectée, pour l'essentiel, par les pays industrialisés, où sont localisées les grandes places financières, cette somme pourrait être reversée aux organisations internationales pour des actions de lutte contre les inégalités, pour la promotion de l'éducation et de la santé publique dans les pays pauvres, pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Un tel dispositif mettrait du sable dans les rouages de la spéculation. Il alimenterait des logiques de résistance, redonnerait des marges de manœuvre aux citoyens et aux États et, surtout, signifierait que le politique reprend le dessus.

A cette fin, les signataires se proposent de créer l'association, ATTAC (Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens) qui leur permettra de produire et de diffuser de l'information pour agir en commun, tant dans leurs pays respectifs qu'aux niveaux européen et international. En vue d'entraver la spéculation internationale, de taxer les revenus du capital, de sanctionner les paradis fiscaux, d'empêcher la généralisation des fonds de pension et, d'une manière générale, de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière et de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des États au prétexte du « droit » des investisseurs et des marchands. Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde



## ***Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne***

21 ter, rue Voltaire - 75011 PARIS  
Tel : 01 56 06 43 60 - Fax : 01 44 93 98 14  
attacfr@attac.org - <http://www.france.attac.org>